

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
DIRECTION GENERALE DE LA  
POLICE NATIONALE  
DIRECTION CENTRALE DE LA  
SECURITE PUBLIQUE

-----  
COMMISSARIAT DE POLICE DE  
FREJUS ST RAPHAEL  
133, RUE TRIBERG  
83600 FREJUS  
Tel : 04 94 51 90 00  
Fax : 04 94 51 90 90

F - VICTIME/DECLARANT

## COMPTE RENDU

### D'INFRACTION INITIAL faisant suite à une PPEL PV n° 00746/2020/007941

Code INSEE : 83061

<b>VICTIME</b>	<b>Madame GLERAN Marie-Madeleine, veuve PIROCHE</b> née le 02/07/1951 au PONT-DE-BEAUVOISIN (ISERE), de nationalité FRANCAISE, RETRAITEE, Demeurant : 636, AV MARGUERITE AUDOUX à SAINT-RAPHAEL 83700 (VAR) Communication électronique demandée : OUI - E-mail : mm.piroche@orange.fr - Tél. portable : 06.81.38.75.08		
<b>Préjudice</b>	Butin :	Dégâts :	Préjudice :
<b>INFRACTION(S)</b>	<b>USURPATION DE PLAQUE D'IMMATRICULATION - NUMERO ATTRIBUE A UN AUTRE VEHICULE A MOTEUR (25123)</b>		
<b>FAIT</b>			
Date/Lieu	Le 16/10/2020 à 16:35 (VENDREDI), PERIODE NORMALE d88 à LA RICHE (INDRE ET LOIRE)		
Véhicule	VOITURE PARTICULIERE, de marque CITROEN, modèle C4, immatriculé CJ-336-VM en FRANCE Assurance : FILIA MAIF, numéro de police : F 567 0940540 D		
Personnes remarquées	néant.		
Manière d'opérer			
Mobile	CRAPULEUX		

#### OBJET :

**P. V. : n°2020/007941**

Affaire contre X

USURPATION DE PLAQUE  
D'IMMATRICULATION

Pièces jointes :  
Scellés : non

Transmis à Monsieur le Procureur de  
la République TGI de Draguignan  
FONTAINE Béatrice  
COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE DE  
POLICE

Le :

## PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt,  
Le trois décembre, à huit heures vingt neuf

Nous, JULIEN FONTAINE  
BRIGADIER DE POLICE  
En fonction à Fréjus

AGENT DE POLICE JUDICIAIRE en résidence à Fréjus

--- Nous trouvant au service,  
--- Agissant en matière d'enquête préliminaire,  
--- Vu les articles 75 et suivants du Code de procédure pénale, ---  
--- Agissant conformément aux instructions reçues de Madame FONTAINE  
Béatrice, Commissaire Divisionnaire de Police, Chef de la circonscription de  
FRÉJUS-SAINT-RAPHAËL, ---  
--- Constatons que se présente devant nous la personne dénommée ci-dessus qui  
nous déclare: ---  
--- **SUR LES FAITS:** ---  
--- Le 23 octobre 2020 j'ai reçu l'avis de contravention n° 61754111252 m'informant  
d'un excès de vitesse à La Riche (37) alors que je ne me trouvais pas dans ce  
département, avec pour conséquence une amende et un retrait de 3 points sur mon

permis de conduire.---

---J'ai effectué la demande de cliché de contrôle automatisé le 30/10/2020 enregistré sous le n° 14676958.--- Sans réponse j'ai effectué une deuxième demande le 17/11/2020 enregistré sous le numéro 14-78755.---

---Le 1 décembre 2020, j'ai reçu une réponse de l'O.M.P. de Tours m'informant qu'il n'y avait pas de cliché.---

---A cette date, je me trouvais dans ma résidence secondaire chemin de Ravasson Fitolieu à LES ABRETS EN DAUPHINE.---

---Le jour de cette verbalisation de 9 heures et 30 minutes à 12 heures et 30 minutes j'ai un document qui atteste que je me trouvais présent lors d'une expertise concernant un litige à propos de ma clôture et de mon portail.---

---Cette expertise a été effectuée par Monsieur MICANEL de la société MY SINISTRE téléphone numéro 04,66,62,60,07.---

---Je me suis rendu à LES ABRETS EN DAUPHINE le 11 octobre 2020 et j'en suis revenu le 25 octobre 2020.---

---J'ai payé mes trajets par l'intermédiaire de mon badge autoroute de la société ULYS.---

---**SUR LES OBJETS DÉROBÉS:**---

---Une amende d'un montant de 90/135 euros et le retrait de 3 points sur mon permis de conduire.---

---**SUR LE OU LES AUTEURS:**---

---Je n'ai aucune informations sur le ou les auteurs.---

---**LA VICTIME:**---

---Je dépose plainte contre X pour les faits relatés.---

---Je vous remets la copie de l'avis de contravention que j'ai reçu, la réponse de l'O.P.M. de Tours à qui j'avais fait ma contestation, ainsi que le relevé des consommations de mon badge autoroute.---

---Je prends connaissance des dispositions de l'article 10-2 et suivant du Code de Procédure Pénale relatif aux droits des victimes et me réserve le droit d'y recourir.---

---Je prends acte que vous me remettez à ma demande une copie du présent Procès Verbal.---

---Je n'ai rien d'autre à ajouter à ma déclaration.---

---Après lecture faite par la personne entendue, cette dernière persiste et signe avec nous le présent Procès Verbal.---

LA PERSONNE ENTENDUE

L'A.P.J